

Rapport de la vice-présidence aux griefs

Les 3 dernières années ont été très tumultueuses. Dès mars 2020 la pandémie nous frappe de plein fouet venant ainsi défaire nos habitudes personnels et de travail.

Le Gouvernement nous a rentrés dans la gorge des arrêtés ministériels par-dessus arrêtés ministériels qui venait modifier de beaucoup notre convention collective.

Notre syndicat avec notre Fédération s'est battu pour vous défendre concernant ses arrêtés non négociés.

Pendant le temps de la pandémie, nous avons eu beaucoup de rencontres virtuels avec l'employeur avec qui nous avons des rencontres chaque semaine pour être au courant de l'évolution de la pandémie dans nos établissements et d'échanger sur nos conditions de travail.

De plus, j'ai assisté à plusieurs conseils fédéraux fait par notre fédération.

J'ai fait avec mes collègues la tournée des assemblées pour la négociation 2021-2023

Je suis présentement responsable de la négociation pour 2023-2025 pour notre syndicat donc, j'assiste à tous les conseils de négociation, je participe aux manifestations, je suis responsable du comité de négociation pour la partie technique de la négociation et nous sommes 7 sur ce comité. Je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble du comité de négociation pour le travail effectué durant la dernière année qui nous a amené à déposer vos demandes à notre fédération.

Je fais aussi partie des comités des relations de travail transversal. C'est là que nous amenons des problématiques qui touchent l'ensemble de territoire des Laurentides desservie par notre syndicat.

Je suis la personne responsable des dossiers de réorganisations

Je m'occupe de vérifier le côté juridique de toutes les ententes particulières qui sont transmis pour différents dossiers ex : entente horaire 12hres, entente horaire atypique, entente d'accommodements, entente transfert de poste, entente de réorganisation ect.... Plusieurs ententes par semaine environ une vingtaine.

Je suis aussi responsable de comité de PDRH qui est le plan de développement des ressources humaines qui est dans nos conventions collectives soient les articles 13 de la convention nationale et celle de la convention locale. Nous avons des rencontres avec l'employeur au 4 mois. Nous sommes à l'affût des budgets qui sert à la formation des personnes salariées

J'ai aussi le comité des arrangements locaux. On convient d'arrangement avec l'employeur qu'on peut faire selon des articles de la convention nationale.

Je forme les agents de griefs pour faire les arbitrages de griefs de leur secteur donc j'assiste à quelques arbitrages par année.

Dans le mandat de 3 ans nous avons réussi à régler au-dessus de 2000 griefs, et je souhaite que nous en réglions encore plusieurs.

J'assiste les agents de griefs dans certaine rencontre de personnes salariées.

Je coordonne l'ensemble des agents de griefs 9 qui proviennent des différentes équipes. Nous avons des rencontres (comité de griefs) 1 fois par mois sauf en période estivale.

J'assiste au conseil syndical 4 fois par année.

Je participe au comité exécutif qui se réunit 3 fois par mois les lundis et quelques fois d'autres s'y ajoute. Je participe au comité de coordination qui se réunit 1 fois par mois.

J'assiste quelques fois au rencontre du conseil central des Laurentides.

J'assiste à tous les conseils fédéraux.

Je collabore avec notre Vice-présidence à la défense dans différents dossiers.

Il y a surement des choses que j'oubli car le travail est immense mais en gros ça fait le tour des 3 dernières années qui ont été très chargées et en espérant qu'il n'y ait plus de pandémie.

Merci!